



CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 28 OCTOBRE 2024 - 18H00

Ordre du jour :

1. Attribution d'une subvention exceptionnelle à une association sportive nouvellement créée
2. Contrats d'apprentissage
3. Tableau des effectifs
4. Autorisation donnée au maire de signer la convention d'adhésion au dispositif du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle pour l'accès à la formation professionnelle
5. Autorisation donnée au maire de signer la convention financière pluri partenariale – centre social « Blanche Haye » 2024-2027
6. Convention de mise en œuvre du dispositif « petits déjeuners » dans la commune
7. Levée de prescription quadriennale de créance
8. Décision modificative n°2 : commune
9. Subvention exceptionnelle – « Association C'est pas Moi, C'est ma Tête ! »
10. Subvention à SOS Méditerranée
11. Tarifs des cartes cadeaux 2024
12. Acquisition des parcelles AB0262 et AB0263 relevant de la propriété de MME et M. NONNENMACHER
13. Cession d'une surface issue de la parcelle cadastrée AV0341 à Monsieur Allaoua CHENNIT
14. Demande de subvention au titre du FEDER - requalification d'une friche commerciale - création d'un équipement d'accueil du jeune enfant et d'une cantine, centre aéré et périscolaire associés à un espace dédié aux sports de combat
15. Confirmation de la taxe d'aménagement ancienne ZAC DU VIVIER II
16. Modification simplifiée N°2022-2 du PLU
17. Modification simplifiée N°2022-3 du PLU
18. Modification de droit commun N°2022-4 du PLU
19. Instauration du champ d'application du droit de préemption urbain (DPU) sur le territoire communal en zones urbaines et d'urbanisations futures (zones U, 1 AU et 2 AU)
20. Convention de servitude de tréfonds – ENEDIS – Parcelle cadastrée AV0159
21. Sollicitation de Madame le Préfet aux fins de cession par la société BATIGERE HABITATS SOLIDAIRES d'une maison sise rue du Maréchal Foch
22. Constitution d'un jury de concours pour attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre « formalisation d'orientations d'aménagement sur le secteur « place Ambroise thomas » et construction d'une maison médicale »
23. Décisions du Maire

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE MAIRE, LE POINT SUIVANT A ÉTÉ RETIRÉ :

Société BATIGERE HABITAT - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - offre de concours